

PROTOCOLE

REDUCTION ET RECYCLAGE DES DECHETS

2023 - 2024

© La reproduction même partielle de ce document sans l'accord préalable d'Effixio est strictement interdite.

effixio
www.effixio.com

NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL



Depuis 2012 EFFIXIO est engagé auprès de l'initiative de responsabilité sociale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. www.pactemondial.org

sommaire

- 03 Préambule
- 04 Les obligations légales relatives au tri des déchets en entreprise.
- 05 Notre processus de tri des déchets.
- 06 Sensibilisation des collaborateurs au tri des déchets.
- 07 Réduire les déchets au bureau

ZÉRO
WASTE



David Allouche, DSI Achats Effixio

Il est essentiel de réduire la quantité de déchets afin de diminuer les coûts de l'entreprise tout en préservant l'environnement. Néanmoins, il est primordial d'adopter une gestion adéquate et une valorisation appropriée des déchets pour mener à bien cette initiative.

La gestion des déchets électroniques, ou DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), est devenue une préoccupation majeure pour notre entreprise. Avec l'évolution constante des technologies, EFFIXIO doit régulièrement renouveler son parc informatique, ce qui entraîne une production importante de déchets électroniques. Dans le présent protocole nous abordons les défis liés à la gestion des déchets informatiques et les diverses solutions pour améliorer leur traitement. Il est primordial de saisir les enjeux environnementaux et économiques associés à leur gestion.

Les équipements informatiques contiennent souvent des substances dangereuses telles que le plomb, le mercure ou les retardateurs de flamme bromés. Si ces éléments ne sont pas manipulés avec précaution, ils risquent de polluer l'environnement et de causer des problèmes de santé. Une mauvaise gestion des déchets informatiques peut également entraîner une pollution des sols et des eaux, ainsi qu'une augmentation des émissions de GES.

Nous mettons en place des solutions adaptées afin d'optimiser la gestion de nos déchets informatiques, compte tenu des enjeux environnementaux et économiques qui y sont associés.



Les trois catégories principales d'acteurs



En s'inscrivant dans la démarche ODD No 12 du Pacte Mondial de l'ONU, EFFIXIO s'engage à adopter des pratiques durables.

En matière de gestion des déchets, il est possible de distinguer trois catégories principales d'acteurs :

- Le "Producteur de déchets": la personne qui en est à l'origine. Selon le Code de l'environnement (Article L 541-1-1), le producteur est défini comme toute personne dont l'activité génère des déchets (producteur initial de déchets) et qui effectue des opérations de traitement des déchets entraînant un changement de nature ou de composition de ces déchets (producteur subséquent de déchets).

La réglementation française prévoit un certain nombre de précautions à prendre pour assurer une bonne gestion des déchets, en protégeant l'environnement et la santé humaine.



Source: legifrance.gouv.fr

- Le « Producteur d'équipements » dans le cadre des filières de Responsabilité Elargie du Producteur (REP).
- L'intermédiaire impliqué dans le processus de traitement des déchets est le "Détenteur de déchets". Selon l'article L 541-1-1 du code de l'environnement, le détenteur de déchets peut être le producteur de déchets lui-même ou toute autre personne en possession des déchets, telle que l'exploitant de l'installation de stockage intermédiaire ou le transporteur de déchets.

Une gestion efficace des déchets informatiques implique la sensibilisation de tous nos collaborateurs par la diffusion du présent protocole et des échanges portant sur la protection de l'environnement, tels que le tri sélectif des déchets électroniques et l'utilisation rationnelle des équipements informatiques.



Trier en blocs homogènes

Le process mis en place consiste à faire le tri des matériaux collectés en blocs homogènes et identifiés de déchets recyclables. Cette étape de tri permet de simplifier le processus de recyclage.

Recycler de manière responsable.

Les équipements électroniques tels que les ordinateurs, les piles et les lampes sont devenus des éléments incontournables du quotidien d'EFFIXIO. Mais lorsqu'ils tombent en panne et ne peuvent pas être réparés, nous devons les recycler de manière appropriée.

Les petits appareils en mélange (PAM) regroupent tous les autres appareils de petite taille, tels que l'outillage, les matériaux informatiques et de télécommunication... Ils sont principalement composés de métaux et de plastiques.

ATTENTION: Les plastiques dangereux contenant du brome (potentiellement présent dans les écrans informatique, le mobilier de bureau ou les tissus d'ameublement) doivent être séparés des autres plastiques afin d'être dépollués.

Les écrans et les moniteurs: cette dénomination regroupent tous les appareils dotés d'un écran dont la diagonale est supérieure à 7 pouces, tels que les téléviseurs, les écrans plasma, les écrans plats LCD ou à LED, ainsi que les ordinateurs portables ou les tablettes.

Nous prenons en charge l'acheminement de nos déchets électriques et électroniques (D3E) vers les points de collecte appropriés, en respectant les systèmes de collecte sélective mis en place par les autorités locales.

Les déchets électriques et électroniques (DEEE) ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères et font l'objet d'un tri sélectif.

Faciliter la dépollution...

Le tri des produits de petite taille en différentes catégories (principalement des PAM et des déchets informatiques, séparés en serveurs, écrans, imprimantes/photocopieurs, etc.).

facilite le travail des opérateurs en bout de chaîne au centre de tri, ce qui facilite le travail de dépollution.



Communiquer avec nos collaborateurs

La sensibilisation de nos collaborateurs au tri des déchets passe par la diffusion d'informations claires et précises sur les avantages de cette pratique. Il est essentiel qu'ils sachent comment trier les déchets de manière efficace.

Mise en place de récipients adaptés au tri : les disposer de manière visible et inclure des instructions claires pour faciliter l'identification des conteneurs de tri.

Expliquer les différents types de déchets et les avantages du tri : dangerosité, possibilités de recyclage, création d'emplois... Cela donne un sens à l'action et motive chacun d'entre nous.

Création d'une campagne de sensibilisation réactivée régulièrement : les bonnes pratiques doivent être acquises et pérennisées dans le temps.

Création de différents supports de communication sur le tri des déchets en entreprise : guide pratique, affiches, e-mails, événements... Cela permet de présenter nos informations de différentes manières afin d'atteindre un maximum de collaborateurs.

Intercommuniquer avec les collaborateurs sur le recyclage en entreprise permet également de lever les difficultés potentielles, les doutes, les confusions.

C'est par l'échange que l'on peut avancer en équipe pour mettre en place - voire améliorer les solutions de tri. L'implication de chacun et chacune est essentielle pour bâtir et pérenniser ce projet que nous partageons.

La sensibilisation au tri des déchets passe par la diffusion d'informations claires et précises sur les avantages de cette pratique.



Les mesures actives

Réduire la consommation de fourniture.

Une politique d'achat plus efficace est essentielle pour la gestion des déchets en entreprise. Parfois les fournitures sont utilisées de manière inefficace ou superflue. Nous privilégions les fournitures réellement indispensables et rechargeables, respectueuses de l'environnement et rechargeables, dans le souci de limiter les surplus de consommations. En modifiant ses habitudes, EFFIXIO agit directement à la source pour réduire ses déchets.

N'imprimer que si strictement nécessaire.

En France, selon zerowasteFrance.org, un collaborateur imprime entre 70 et 85 kg de papier par an. Pour éviter le gaspillage nous réduisons les impressions qui ne sont pas nécessaires (e-mails, photocopies inutiles...) et utilisons un logiciel de gestion de l'impression afin de limiter les erreurs et le gaspillage de papier et d'encre; nous veillons aussi à configurer les imprimantes pour des impressions recto verso et noir et blanc par défaut. Enfin, nous utilisons la plupart du temps du papier recyclé ou écoresponsable.

Opter pour le réutilisable et l'occasion.

Chaque fois qu'il est possible, nous optons pour l'achat de matériel d'occasion et pour la réparation des matériels si nécessaire. Lors du remplacement de certains de nos équipements, nous envisageons les possibilités de revente ou de don à des associations. C'est une façon de donner une seconde vie à ces anciens équipements.

L'écoresponsabilité au coeur de notre démarche

Depuis l'adhésion d'EFFIXIO au Pacte Mondial de l'ONU il y a plus de 10 ans, il est apparu essentiel de poursuivre et de diffuser notre approche écoresponsable visant à réduire les déchets en entreprise, même si cela peut parfois être complexe. La clé réside dans la mobilisation de chacun et chacune autour de cette mission. Etre un exemple et une référence pour nos partenaires et nos fournisseurs signifie avant tout d'identifier les sources de gaspillage et de communiquer des consignes claires et faciles à suivre.

